

Day	Min	Max	Precip
MER 12	11	22	0,1
JEU 13	9	24	0
VEN 14	13	27	1,7
SAM 15	13	21	4,9
DIM 16	11	25	0
LUN 17	14	27	13,8

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

Les stades s'échelonnent de "début floraison" à "nouaison". Les parcelles les plus précoces de Gamay sont au stade "grains de pois".

Sur les parcelles gelées les entre-cœurs sont au stade "7-8 feuilles" et les contre-bourgeons sont au stade "5 à 6 feuilles/ grappes agglomérées".



Duras stade "grains de plomb"

DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière la météo a été plus sèche, les pluies ont été faibles. Les cumuls varient entre 0 et 2mm. Cette semaine, selon les prévisions actuelles, une dégradation orageuse est annoncée à partir de vendredi.

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

Les symptômes progressent sur feuilles et surtout sur grappes dans les témoins non traités. Au vignoble, quelques nouveaux symptômes sont ponctuellement signalés. Dans la majorité des situations, le mildiou est bien contrôlé.



Rot gris à nouaison

Modélisation :

La semaine dernière, aucune contamination n'a été modélisée. Les contaminations du 27 mai se sont extériorisées ces derniers jours. Aucune nouvelle extériorisation de symptôme n'est attendue dans les prochains jours.

Suite aux conditions météo plus sèches, la pression est en baisse. Des contaminations épidémiques sont possibles à partir de 20-25mm.

Préconisations

Des pluies sont annoncées en fin de semaine, des contaminations épidémiques sont possibles. Attention, en présence de symptômes, des repiquages sont possibles avec une simple rosée matinale. Restez couverts.

Produits de contacts:

- * **Bouillie bordelaise RSR NC**, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum)
 - * **Lutiram, Polyram DF**, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications max). **DAR=56 jours.**
- Attention dernière année d'utilisation*

Produits pénétrants:

- * **Ampexio**, zoxamide/mandipropamid, 0,5L/ha (1 application max)
- * **Ventaro, Amaline flow**, zoxamide/cuivre, 2,8 L/ha (2 applications max)
- * **Idaho**, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha (2 applications max), **CMR**

Produits systémiques:

- * **Mildicut**, dissodium phosphonate /cyazofamide, 4,5L/ha (1 application max)
- * **Profler**, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha (1 application max), **CMR**
- * **Mikal Flash**, 4kg/ha, fosétyl al + folpel, (3 applications max), **CMR**

- * **Redeli**, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact, **biocontrôle**
- * **LBG01F34**, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact, **biocontrôle**

Utilisation en pack:

- * **Zorvec Zelavin**, oxathiapiproline, 0,2L/ha (2 applications max) + associé à une autre molécule

Données optidose : 70% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Alternatives :

L'épamprage permet de limiter les contaminations primaires.

A retenir

Des pluies annoncées, soyez couverts.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Les symptômes sur feuilles ont encore progressé au cours de la semaine dernière dans les témoins non traités. Ils semblent se stabiliser cette semaine. Au vignoble, aucune progression de symptôme n'est signalée.

Analyse de risque :

La "nouaison" marque la période de sensibilité maximale des grappes. A ce stade, des contaminations peuvent avoir lieu directement sur grappes. Sur les parcelles déjà impactées, des repiquages sont possibles avec les brouillards et/ou rosées matinales.

Des pluies sont annoncées en fin de semaine, un risque de contamination est possible.



Tâches avec picnides

Préconisations

Les pluies annoncées peuvent engendrer des contaminations. En présence de symptômes, des repiquages sont possibles avec une simple rosée matinale. Restez couverts.

Produit de contact:

* **Polyram DF, Lutiram**, métiram Zn, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max). **DAR=56 jours. Attention dernière année d'utilisation**

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* **Mayandra**, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

* **Score**, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'amidoxime

* **Dynali, Rocca, Conydia**, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* **Luna Xtend, Luna sensation**, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* **Natchez, Flint, Consist**, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Alternatives :

les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

A retenir

Soyez couverts à l'approche des pluies annoncées. A la nouaison la sensibilité des grappes est maximum

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Les symptômes progressent sur feuilles et sur grappes sur un témoin non traité à historique. Au vignoble aucun symptôme n'a été signalé pour le moment.

Oïdium sur jeune grappe

**Analyse de risque :**

La floraison est la période de sensibilité maximum des grappes. Un risque de contamination existe jusqu'à "fermeture de la grappe". Les conditions climatiques actuelles sont très favorables aux contaminations.

Préconisations

La période de sensibilité est en cours, intervenez sur l'ensemble des parcelles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

* Spécialités à base de soufre, **Microthiol**

Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ;

Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), **biocontrôle**

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

* **Fluidosoufre** pour poudrage, soufre, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée), (3 applications max).

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* **Mayandra**, tébuconazole, 0,5L/ha, (3 applications max), **CMR**

* **Score**, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'amidoxime

* **Dynali, Rocca, Conydia**, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* **Luna Xtend, Luna sensation**, fluopyram/trifloxystrobine, 0,15L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* **Natchez, Flint, Consist**, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Alternatives :

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Période de forte sensibilité des grappes. Protégez vos parcelles

VERS DE LA GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis : des glomérules sont observés.
Aucune capture de papillon n'est signalée.

Eulia : des papillons sont piégés depuis une semaine.

Analyse de risque

Les comptages de glomérules montrent un niveau de pression en G1 faible à modéré.



Glomérules sur inflorescence

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. Un traitement devra être placé sur les pontes de la G2, uniquement sur les parcelles où le comptage des glomérules indique un dépassement de seuil.

Pour les piègeurs, pensez à changer les capsules de phéromones et à relever les captures.

Seuil de nuisibilité:

- sans confusion : 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences
- avec la confusion sexuelle : 5 à 10 glomérules pour 100 inflorescences.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Dernière limite pour faire des comptages de glomérules

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Le nombre de larves observé est très faible.

Analyse de risque

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. A ce jour, les populations sont très faibles, le risque est donc nul.



Larves de cicadelle verte

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Des larves au stade L1-L2 sont présentes.

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. Le T1 doit être réalisé entre le 8 et 17 juin et le T2 entre le 22 juin et 1er juillet.

Attention: il est important d'épamprer les parcelles avant de traiter, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

Des traitements réalisés groupés entre vigneron d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

* **Judoka gold, Tatami gold, Country gold**, esfenvalerate, 0,3L/ha (2 applications max), ZNT=20m

* **Klartan smart, Mavrik smart, taufluvallinate**, 0,2L/ha (2 applications max), ZNT=20m

* **Karaté zéon, Karate Xflow**, lambdacyhalothrine 0,125L/ha (2 applications max), ZNT=50m

* **Decis protech**, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max), ZNT=20m

* **Vivitrine Ew**, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max), ZNT=20m



Larve L1 de cicadelle de la flavescence dorée

A retenir

T1 du 8 au 17 juin.
T2 du 22 juin au 1er juillet

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

La biodiversité du sol

Le sol est un milieu vivant dans lequel évoluent de nombreux organismes. Sa qualité dépend en grande partie de l'activité, de la diversité et de l'équilibre existant entre les différents organismes vivants qui le composent.

Les trois grandes catégories d'organismes vivants dans le sol sont:

* **la macrofaune:** c'est à dire les vers de terre, les araignées, les millepattes...

* **la mésofaune:** organismes plus petits et plus nombreux que les précédents, ce sont les collemboles et les acariens...

* **la microfaune et microflore:** ils constituent la majorité de cet écosystème, les nématodes, bactéries et champignons.

L'ensemble des micro-organismes (microflore et microfaune) sont de loin les plus nombreux, bien que les plus petits. Ainsi, un sol de prairie renferme une biomasse constituée à 70% de micro-organismes et à 22% de vers de terre, tandis que les autres animaux réunis (macrofaune et mésofaune) ne représentent que 6% des organismes vivants du sol.

Les différents organismes contribuent au bon équilibre du sol:

- **Ils agissent sur la structuration physique.**
En se déplaçant, les vers de terre créent des espaces et renouvellent la structure du sol. Le sol est ainsi plus aéré, mieux drainé et moins sensible à l'érosion.

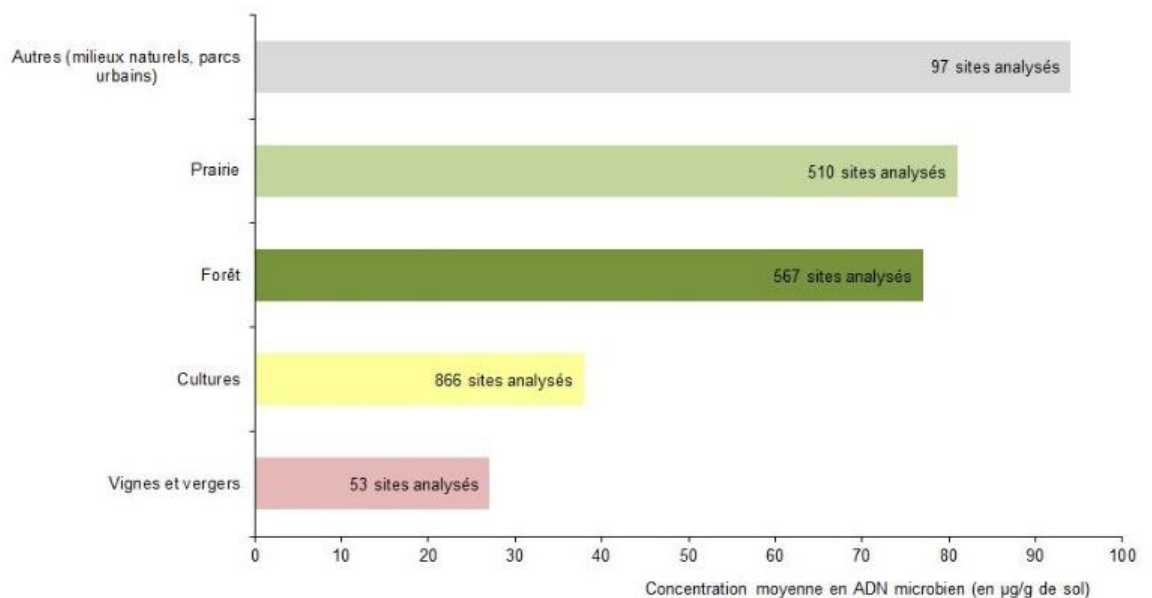
- **Ils participent à l'amélioration de la fertilité.**
Les végétaux et animaux sont consommés et décomposés par les micro-organismes du sol, puis sont transformés en éléments minéraux disponibles pour la plante.

- **Ils ont aussi la capacité d'assainir.**
Certains micro-organismes du sol ont la capacité de purifier les eaux et les sols contaminés (produits phytosanitaires, hydrocarbures..).

Les sources de matière organique favorisent la présence d'insectes, de lombrics et de décomposeurs, elles sont le carburant de l'activité biologique du sol.

[Lire aussi : la "note-nationale-biodiversité, Vers de terre.](#)

[Cliquez ici](#)

Biomasse microbienne moyenne des sols par type d'usage du sol

Note : ces résultats proviennent de l'analyse de 2110 sols issus du réseau de mesures de la qualité des sols (RMQS).

Champ : France métropolitaine.

Source : © Inra Dijon, plateforme Genosol ; Gis Sol, RMQS, 2015. Traitements : Gis Sol ; SOeS, 2015

DIVERS

Carence en potasse :

Des symptômes sont observés sur de nombreuses parcelles.



Carence en potasse sur Loin de l'oeil

Chlorose ferrique :

Ces symptômes peuvent être présents sur sol argilo-calcaire.



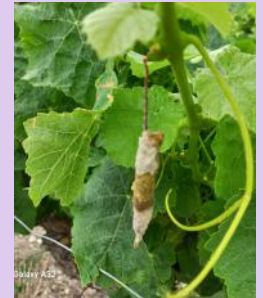
Chlorose ferrique

Maladies du bois :

les premiers symptômes d'apoplexie sont signalés.

Cigarié :

Ce coléoptère enroule les feuilles pour y déposer ses oeufs.



Cigarié

Prochain bulletin le 18 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : <https://ecophytopic.fr/cepp/concevoir-son-systeme/certificats-deconomie-de-produits-phytopharmaceutiques-cepp-filiere-1>



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9
Tél. : 05 63 48 83 83
Email : accueil@tarn.chambagri.fr

Rédigé par : Marie-Laure MURATET, Thierry MASSOL, Benoît RANNOU
benoit.rannou@agri82.fr - 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr - 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr - 06.69.32.70.75

